



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

Communauté de Communes Val de Cher Controis

Rapport sur les orientations budgétaires 2016

21 mars 2016

- **Les enjeux des prochaines années :**
 - ▶ **Des changements institutionnels**
 - ▶ **Une bouleversement de l'environnement financier**
 - ▶ **De nombreuses incertitudes obligent à adapter la gestion de la communauté**
- **L'exercice 2015 : un point sur la situation financière de la CC**
- **Une prospective financière 2016-2021 pour la CC Val de Cher – Controis**

- **Le rapport sur les orientations budgétaires, une obligation pour la CC (qui compte au moins une commune de plus de 3500 habitants) et complété par la loi NOTRe**
 - ▶ **Ce rapport doit intégrer :**
 - Les opérations du budget principal et sur celles des budgets annexes.
 - Des éléments sur :
 - » les principaux investissements projetés,
 - » le niveau et l'évolution de l'endettement,
 - » la variation des taux d'imposition envisagée,
 - » des éléments d'analyse prospective.
 - ▶ **L'article 107 de la loi NOTRe a défini plus précisément le contenu obligatoire du rapport sur les orientations budgétaires : (article L. 2312-1 du CGCT)**
 - Les engagements pluriannuels
 - La structure et la gestion de la dette
 - l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.
 - ▶ **Ce rapport doit désormais être transmis au représentant de l'Etat**

I. Les enjeux des prochaines années

I. Les enjeux des prochaines années

1. La contrainte reste très forte pour les finances publiques

- **Malgré les efforts accomplis, le redressement des finances publiques est lent :**
 - ▶ **La situation financière des comptes publics reste dégradée... mais les collectivités locales n'en sont pas responsables :**

% du PIB, 2015	Déficit	Dettes
Etat et adm. Centrales	-3.4%	77.5%
Coll locales (APUL)	0.0%	8.7%
Organismes de Séc Sociale	-0.3%	10.1%
Total	-3.7%	96.3%

... alors qu'elles représentent 70% de l'investissement public (hors militaire) et 19% des dépenses publiques

- ▶ **Le déficit de l'Etat ne se réduit que faiblement en raison de la conjoncture économique... rendant difficilement accessible l'objectif d'équilibre à moyen terme**

I. Les enjeux des prochaines années

1. La contrainte reste très forte pour les finances publiques

- **La situation financière des collectivités demeure globalement bonne mais sous tension :**
 - ▶ **L'étude annuelle de la Banque Postale pour 2015 montre pour les communes :**
 - Une dégradation de l'autofinancement, moindre toutefois qu'en 2014 (-4,4% après 9%)
 - Un investissement en forte baisse : -7,8% (après -14,1% en 2014)
 - Une faible augmentation de l'encours de la dette (+0,5%)
 - ▶ **La même étude, pour ce qui concerne l'intercommunalité, met en évidence :**
 - Une dégradation de l'autofinancement (-3,8%)
 - Une baisse également moins forte des dépenses d'investissement (-6,8%)
 - Un accroissement plus fort de l'endettement (+2,4%)
 - ▶ **S'ajoutent à cela : la dégradation rapide des finances départementales et les tensions touchant aux budgets des régions**
- **La baisse des dotations des collectivités va s'accroître en 2016 puis 2017 (pour atteindre un cumul de 12,5 Mds€ entre 2014 et 2017), dont 56% à la charge des communes et EPCI**
- **L'Etat renforce en parallèle (un peu) la péréquation**

■ La loi NOTRe promulguée en août 2015 va engendrer des changements importants

▶ Les modifications les plus importantes concernent l'intercommunalité :

- **Le seuil démographique des EPCI à fiscalité propre : 15 000 hab.** (sauf exceptions)
- Les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI, 2017) vont au-delà : le nombre d'EPCI à fiscalité propre pourrait passer de **2133 en 2016 à 1200/1400**
- **Renforcement important des compétences obligatoires des EPCI à fiscalité propre :**
 - » **2017 :**
 - > déchets
 - > aires d'accueil des gens du voyage
 - > la totalité de la compétence « développement économique » (par suppression de la notion d'intérêt communautaire, à l'exception de la « politique locale du commerce)
 - » **2018 :** gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondations (GEMAPI)
 - » **2020 :** eau et assainissement

■ Des enjeux dans les prochaines années déclinés à l'échelle du territoire :

▶ La refonte de la carte intercommunale :

- **Amendement au SDCI : fusion proposée au-delà de la proposition du préfet**
 - » Fusion avec la CC du Cher à la Loire + la CC du Romorantinais et du Monestois... mise en œuvre en 2019
 - » Une fusion en CC ou une transformation en communauté d'agglomération
- **Une démarche d'étude a été engagée dès à présent...**

▶ Les évolutions de compétences :

- **Les compétences obligatoires (loi NOTRe ET bonification de DGF)**
 - » Enjeu pour la CC dès 2017...
- **Les mouvements de compétences liées à l'éventuelle fusion à 3**
 - » Une harmonisation à anticiper

▶ En lien avec le contexte financier du territoire...

II. La situation financière de la communauté à fin 2015

II. La situation financière de la CC en 2015

1. Les résultats 2015

- Un résultat global confortable (6,08 M€, l'équivalent de 69 jours de dépenses), composé pour 3,6 M€ de résultats reportés
- Les budgets annexes : le coût du portage de certaines activités ou de certains équipements qui peuvent être financés par le budget principal et des actifs valorisables

en €, y c reports et RAR	Budget principal	Budgets annexes	Total
Résultat de fonctionnement	7 062 551	2 599 799	9 662 349
Résultat d'investissement	- 754 870	- 2 831 447	- 3 586 317
Total	6 307 681	- 231 648	6 076 033
Dette	7 359 164	6 075 786	13 434 950
Dette / capacité d'autofinancement (années)	1.9	31.5	3.3

II. La situation financière de la CC en 2015

2. Les charges de personnel

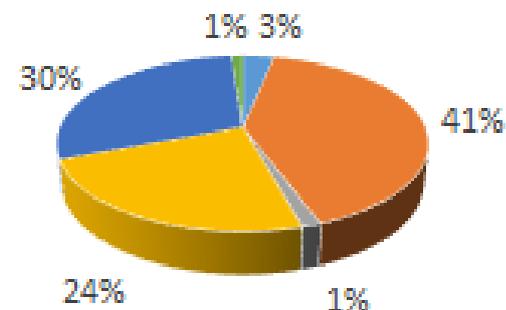
■ Les charges de personnel traduisent à la fois :

- ▶ L'évolution des compétences
- ▶ L'importance du service rendu au titre des compétences communautaires
- ▶ Les modes de gestion des compétences communautaires

■ L'année 2015 a vu :

- ▶ Un taux de réalisation de 87% sur le chapitre 012 – charges de personnel
- ▶ Une augmentation de ces charges de 28% :
 - intégration de 18 agents enfance – jeunesse et 5 agents – médiathèques (transferts de compétences)
 - montée en charge du service urbanisme (2 agents supplémentaires)
- ▶ La mise en place d'un nouveau règlement intérieur et d'un nouveau règlement du temps de travail

Structure des charges de personnel (CA 2015)



- Personnel mis à disposition et personnel extérieur
- Rémunérations - titulaires
- Rémunérations - non titulaires
- Autres rémunérations
- Cotisations et charges sociales
- Autres charges de personnel

En 2014 (dernière année disponible), les charges nettes de personnel se situaient à 57 € par habitant

Moyenne des CC du Loir et Cher : 106 €

2. Les charges de personnel

- Les effectifs de la CC au 21 mars 2016 (après la restitution de la compétence – médiathèques) :

	en agents	en ETP
Services administratifs	14	13.5
Musique	8	4.2
Maison de l'emploi	3	2.46
Enfance-jeunesse	32	27.28
Service technique	6	5.11
Urbanisme	2	2
	65	54.55

ETP : équivalent temps plein

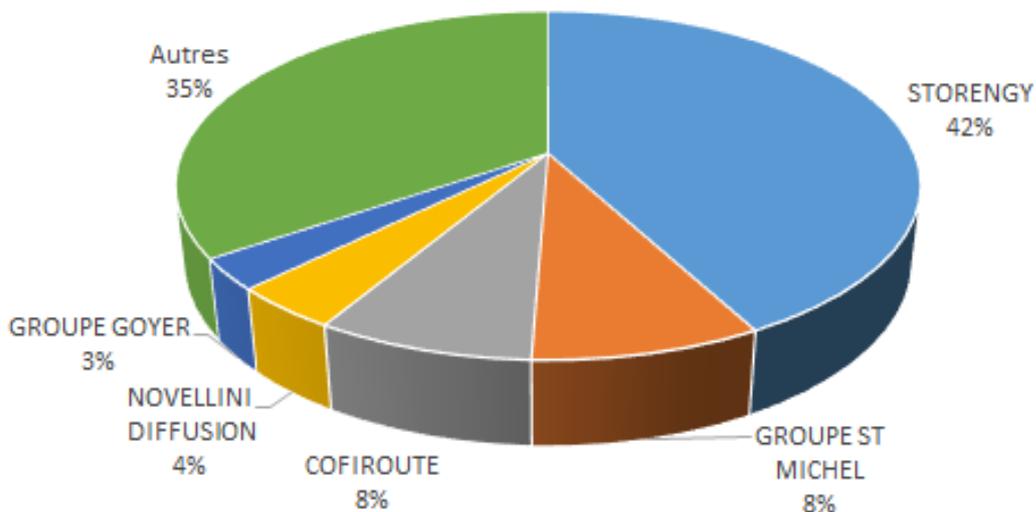
- Les années 2016-17 seront marquées par :
 - ▶ L'impact de la restitution de la compétence – médiathèques (1^{er} mars 2016)
 - ▶ La poursuite de la montée du service urbanisme (recrutement envisagé d'un agent au 1^{er} janvier 2017)
 - ▶ La préparation du futur regroupement des communautés (selon des modalités qui restent à déterminer, en lien avec le périmètre et les compétences du nouvel EPCI)

II. La situation financière de la CC en 2015

3. Un focus sur la fiscalité économique

- La CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la CFE (cotisation foncière des entreprises), par entreprises (choisies en fonction de la CVAE) : (2014)

Répartition des bases de CFE par entreprise



Montant total de la CFE 2014 : 5,04 M€ de produit

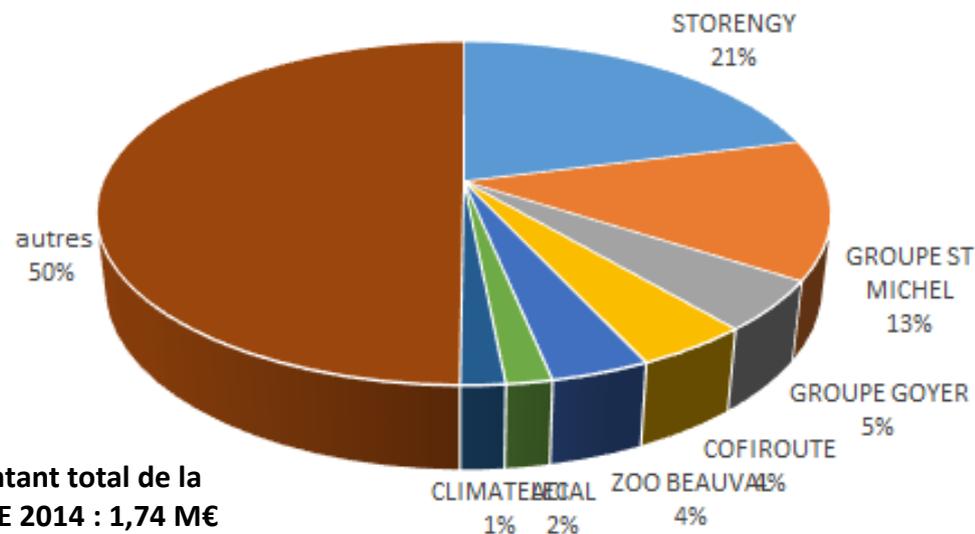
Fortes évolutions en 2015-16 liés à des mouvements de bases (Storengy : bases 2016 simulées / bases 2014 (réelles) : -2,5 M€, soit -29%

La Communauté est très dépendante de trois entreprises (Storengy, St Michel et Cofiroute)



Enjeu de la diversification du tissu fiscal
Enjeu de la confortation des entreprises importantes / dynamiques

Répartition de la CVAE par entreprise

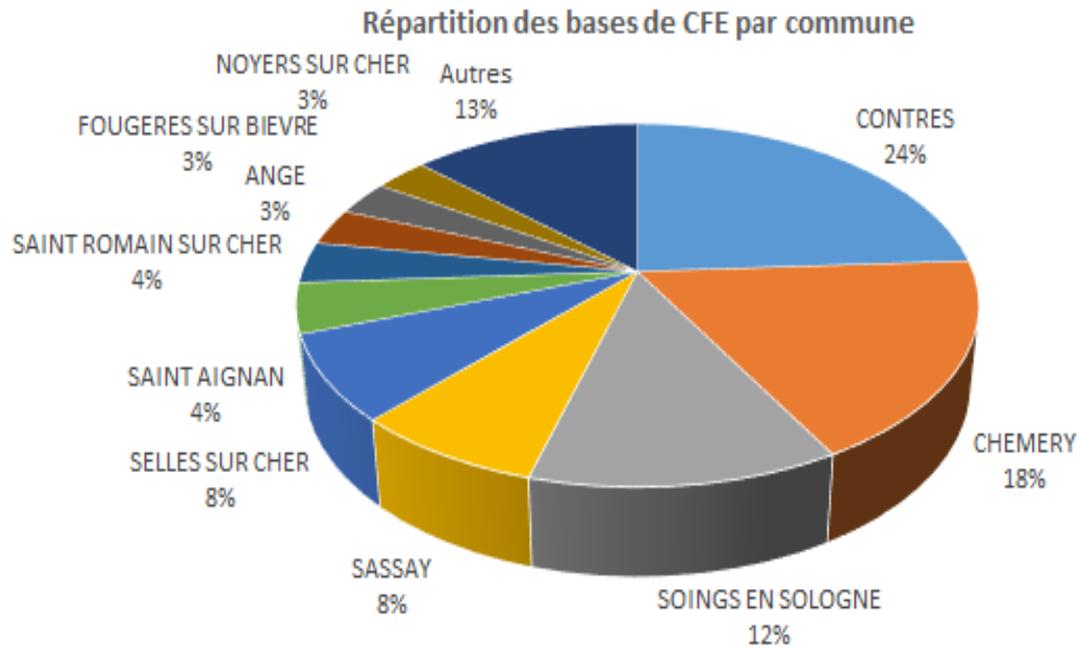


Montant total de la CVAE 2014 : 1,74 M€

II. La situation financière de la CC en 2015

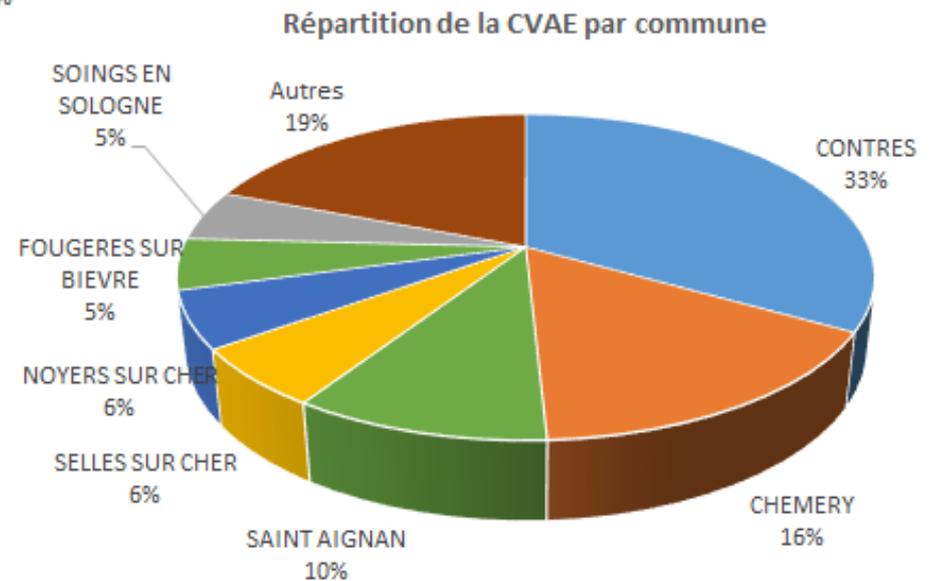
3. Un focus sur la fiscalité économique

- La CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et la CFE (cotisation foncière des entreprises), par commune : (2014)



Cette dépendance s'accompagne d'une concentration géographique (54% des bases de CFE et de la CVAE dans 3 communes)

Le potentiel de développement économique est de fait concentré sur peu de communes



NB : forte évolution en 2015-16, liée à la baisse de la fiscalité sur la commune de Soings

II. La situation financière de la CC en 2015

4. Indicateurs financiers

- La situation financière de la CC est bonne fin 2015 : (données relatives au budget principal)
 - ▶ CAF brute équivalant à 20% des recettes de fonctionnement (niveau correct > 15%)
 - ▶ CAF nette de 3,3 M€ (soit l'équivalent de 100% des dépenses d'équipement 2015) = la CC peut autofinancer l'essentiel de ses investissements
 - ▶ Encours de dette du budget principal équivalant à 1,9 année de CAF (niveau satisfaisant < 7 ans)

Soldes prévisionnels (en k€)	2 014	2 015
Produits de gestion	18 126	19 054
Charges de gestion	14 534	14 571
Excédent brut de fonctionnement	3 592	4 483
Résultat financier (produits - charges)	- 204	- 174
Résultat exceptionnel (produits - charges)	- 64	- 454
Capacité d'autofi (CAF brute)	3 324	3 855
Amortissement du capital de la dette (hors refin.)	509	547
CAF nette	2 814	3 309
Equilibre en fonctionnement	OK	OK
Impasse budgétaire	OK	OK
Taux de CAF (CAF brute/RRF)	18.3%	20.0%
Capacité de désend. (Encours / CAF)	2.3 ans	1.9 ans
Poids de la dette = Encours / RRF	41.5%	38.2%
Personnel / fiscalité directe	26.0%	30.9%

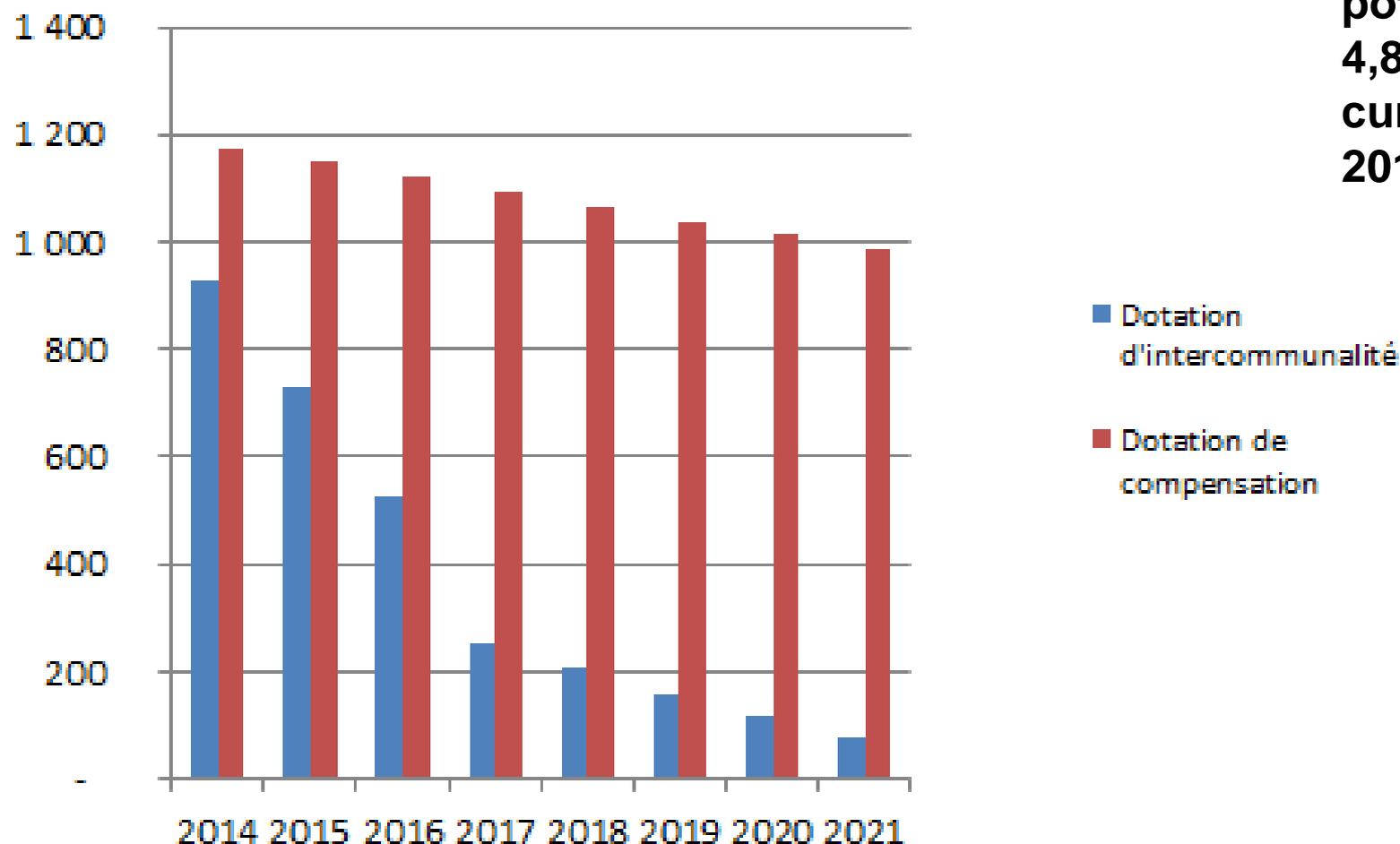
III. Prospective 2016-2021

III. Prospective 2016-2021

1. L'impact de la baisse des dotations

- L'impact de la baisse des dotations : la CC va subir une forte baisse de ses dotations... mais ces dernières ne représentent qu'une ressource relativement faible pour la CC

Une baisse potentielle de 4,8 M€ cumulés entre 2014 et 2021



2. Engagements pluriannuels

■ Les engagements pluriannuels de la CC relèvent essentiellement de deux catégories :

- ▶ **Les contrats significatifs que la CC a contractés pour gérer certains services / équipements publics :**
 - Partenariat Public Privé pour le centre aquatique
 - Délégation de service public (DSP) pour l'aire d'accueil des gens du voyage
 - DSP pour le multiaccueil

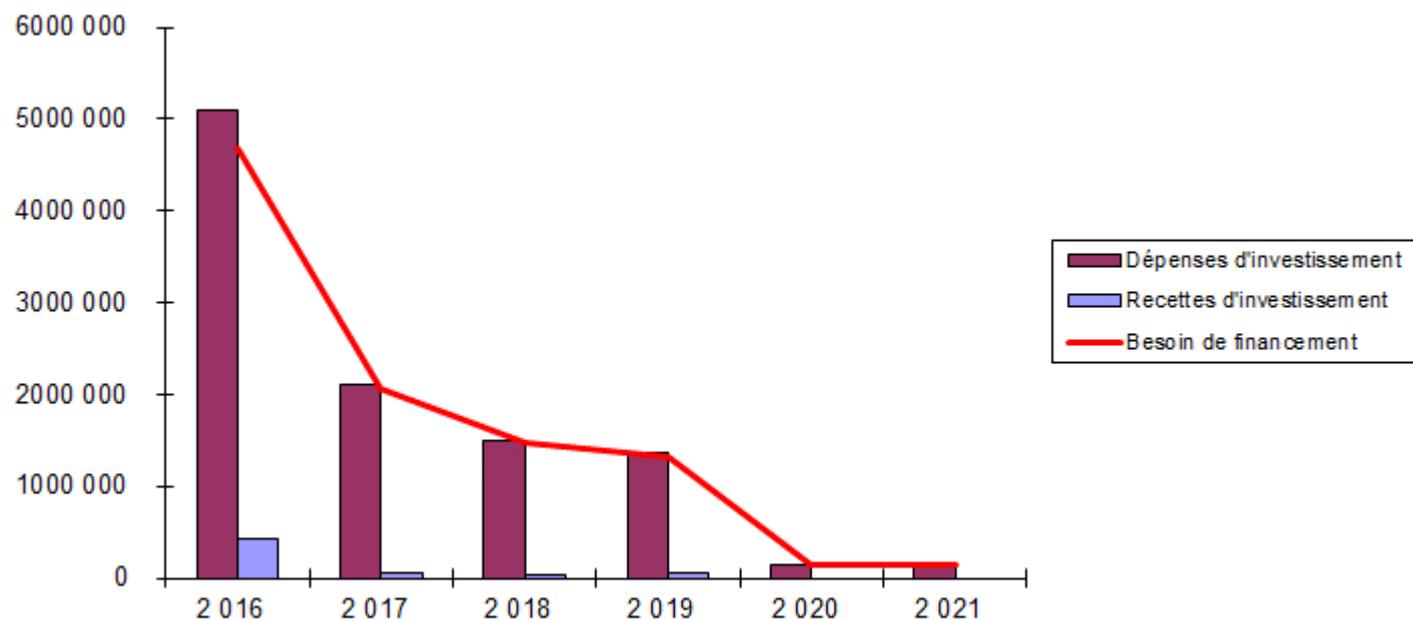
- ▶ **La programmation pluriannuelle des investissements :**
 - Cette programmation ne donne pas lieu à une gestion via des autorisations de programme / crédits de paiement
 - Elle permet toutefois à la CC de disposer d'une évaluation régulière de la faisabilité de sa politique d'investissement
 - Les tableaux ci-après présentent cette programmation actualisée

III. Prospective 2016-2021

2. Engagements pluriannuels

■ Années 2016 à 2021 : la programmation pluriannuelle des investissements (par nature)

en euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'investissement	5 098 500	2 106 700	1 496 000	1 370 000	150 000	150 000
dont : Dépenses d'équipt (assiette FCTVA)	1 963 000	215 000	156 000	300 000	-	-
Subventions d'équipement versées	2 785 500	1 411 700	920 000	800 000	-	-
Autres dépenses	350 000	480 000	420 000	270 000	150 000	150 000
Recettes d'investissement	- 416 233	- 55 269	- 25 590	- 49 212	-	-
dont : FCTVA	- 321 633	- 35 269	- 25 590	- 49 212	-	-
Subventions	- 74 600	- 20 000	-	-	-	-
Autres recettes	- 20 000	-	-	-	-	-
Dépenses nettes	4 682 267	2 051 431	1 470 410	1 320 788	150 000	150 000
Impact en fonctionnement	37 000	27 510	28 135	18 576	19 134	19 708



III. Prospective 2016-2021

2. Engagements pluriannuels

■ Années 2016 à 2021 : la programmation pluriannuelle des investissements (par projet)

en euros	Total 2016-21	2016	2017	2018	2019	2020	2021
LOGEMENTS SOCIAUX	905 952	305 952	200 000	200 000	200 000	-	-
OP CŒUR DE VILLAGE	98 000	98 000	-	-	-	-	-
STEP ZI Contres	700 000	700 000	-	-	-	-	-
RESERVES FONCIERES	1 010 000	200 000	210 000	150 000	150 000	150 000	150 000
TECHNOPOLE AGRO	668 452	228 452	220 000	220 000	-	-	-
LOCAL ADOS FOUGERES ET CONTRES	- 1 528	- 1 528	-	-	-	-	-
ZI NOYERS	83 596	83 596	-	-	-	-	-
ZI CHEMERY	221 700	-	221 700	-	-	-	-
DEVELOP TOURISTIQUE	1 275 000	525 000	350 000	200 000	200 000	-	-
AIDES ECONOMIQUES	125 000	125 000	-	-	-	-	-
POLE ENFANCE	- 22 721	- 22 721	-	-	-	-	-
ZI ST AIGNAN	19 227	19 227	-	-	-	-	-
ZI CONTRES	1 685 295	1 149 445	154 653	130 410	250 788	-	-
DIVERS OPERATIONS	40 126	15 047	25 079	-	-	-	-
FONDS DE SOUTIEN PROJETS COMMUNAUX	1 920 000	800 000	420 000	300 000	400 000	-	-
PLUI	430 000	150 000	130 000	150 000	-	-	-
PPRT	360 000	-	120 000	120 000	120 000	-	-
ZI SELLES	-	-	-	-	-	-	-
MICRO CRECHE SELLES	167 192	167 192	-	-	-	-	-
ZI FRESNES	14 211	14 211	-	-	-	-	-
SIEGE COMMUNAUTAIRE	83 596	83 596	-	-	-	-	-
TOTAL des Dépenses nettes	9 783 098	4 640 469	2 051 431	1 470 410	1 320 788	150 000	150 000

3. Stratégie en matière de gestion de la dette

■ La structure de la dette de la CC au 31/12/2015 :

	encours au 31/12/2015	taux fixe	niveau taux fixe	Charte Gissler
Budget principal	3 453 021	100%	0 à 5,01%	A1
Maison de santé	736 836	100%	2,35 à 4,95%	A1
Bâtiments relais	1 502 825	100%	4,18%	A1
ZA Noyers	8 845	100%	3,84%	A1
ZA St Aignan	373 199	100%	3,75%	A1
Multiservices	167 000	100%	0 à 4,77%	A1
Village artisans et ent.	3 287 081	100%	3 à 4,43%	A1
	9 528 807			

Charte Gissler :
classement de la dette
selon le niveau de
risque (A1=risque le
plus faible)

NB : le PPP « centre
aquatique » est basé
sur un emprunt à taux
variable (capital
restant dû 31/12/2015 :
3 906 k€)

■ La stratégie de la CC en matière de gestion de la dette

- ▶ La CC privilégie une gestion prudente de sa dette : elle souhaite contracter des emprunts à taux fixe, tant pour ses budgets annexes (qui porteront de plus en plus l'endettement de la communauté) que pour le budget principal
- ▶ Les emprunts des budgets annexes sont couverts par des actifs valorisables et des revenus de loyers dont le montant est calculé pour tenir compte de la charge des emprunts concernés
- ▶ Le ratio encours de dette / CAF est au 31/12/2015 de 3,3 années (en incluant la dette PPP)

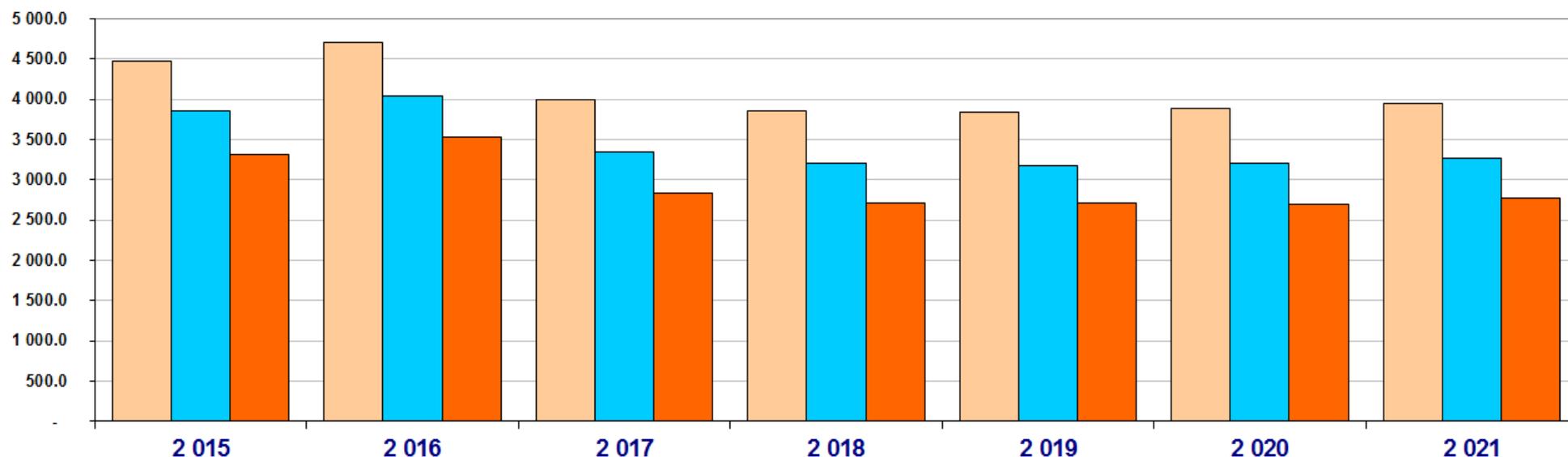
III. Prospective 2016-2021

4. Résultats des simulations

■ La simulation de base – les soldes de gestion

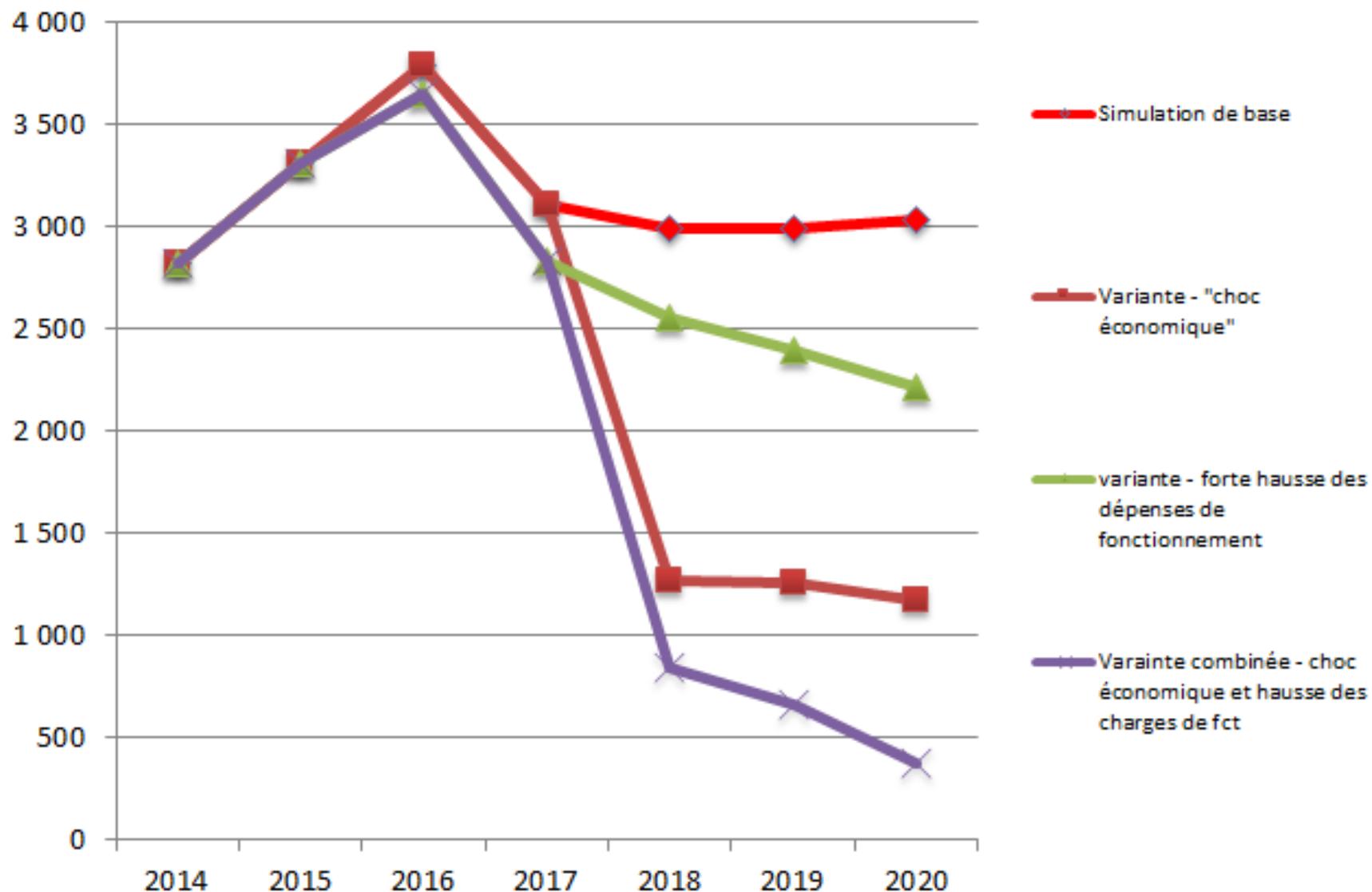
- ▶ Cette simulation est basée sur des hypothèses prudentes, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement
- ▶ Les équilibres financiers de la CC sont préservés en raison d'une dynamique de charge contenue, qui permet de compenser la baisse des dotations
- ▶ Les produits fiscaux évoluent à la hausse (aucun des risques identifiés n'est intégré dans les simulations : Storengy, PCT notamment)
- ▶ La mise en œuvre de la PPI est soutenable compte tenu du niveau d'autofinancement (quasiment pas d'emprunt), le niveau d'endettement est très faible (1,6 année de CAF en fin de période et la CAF représente en 2021 plus de 16% des produits de fonctionnement)

■ EBF ■ CAF brute ■ CAF nette



4. Résultats des simulations

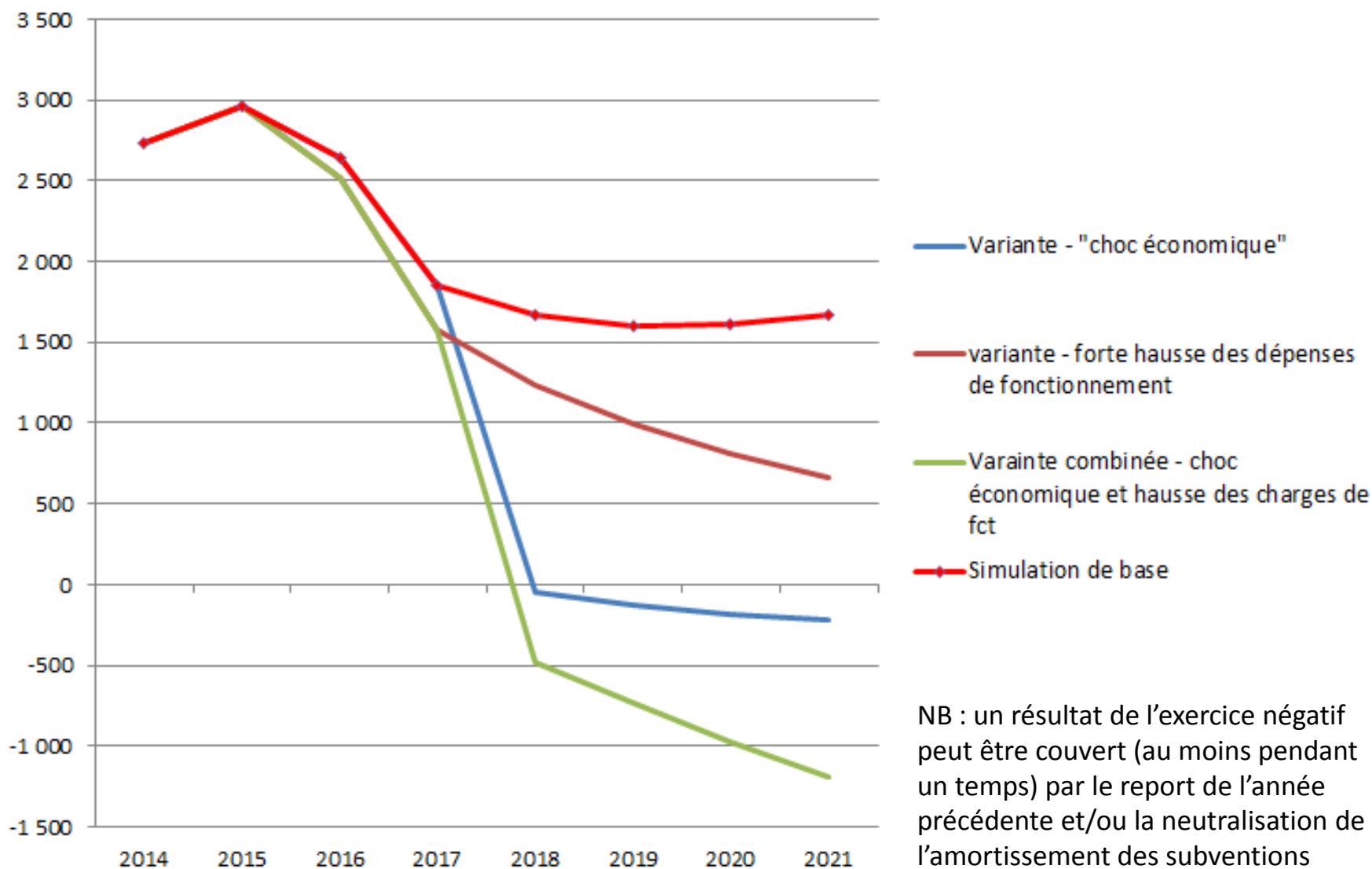
■ Comparaison des scénarios en termes de capacité d'autofinancement nette (en k€) :



III. Prospective 2016-2021

4. Résultats des simulations

- Comparaison des scénarios en termes de résultat de fonctionnement sur l'année (résultat de l'exercice) (en k€) :



NB : un résultat de l'exercice négatif peut être couvert (au moins pendant un temps) par le report de l'année précédente et/ou la neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées

IV. Conclusion / stratégie pour les années à venir

IV. Quelle stratégie pour les prochaines années ?

- **L'ampleur des changements que va connaître le territoire, d'ampleur diverse, nécessite :**
 - ▶ **Une prise de conscience de l'ampleur de ces changements... la baisse des dotations étant l'élément le plus massif par ses effets mais la loi NOTRe est également importante dans ses effets**

 - ▶ **Un travail collectif entre communes et communauté pour étudier les moyens de faire face ensemble à ces évolutions institutionnelles et financières est nécessaire**
... car chacun aura des difficultés pour faire face seul à ces changements

 - ▶ **La CC dispose de marges de manœuvre significatives à fin 2015 mais elle est très sensible à l'évolution de ses recettes fiscales (perte de base de CFE en 2015 mais aussi en 2016, risque avéré lié à la dépendance à certaines activités économiques, ex. stockage de gaz)**

 - ▶ **... mais la situation des communes est, elle, très hétérogène... et la CC s'est engagée dans des politiques de long terme qui vont limiter sa capacité d'action**

IV. Quelle stratégie pour les prochaines années ?

- **La Communauté de communes et ses communes disposent des moyens pour faire face à ces évolutions :**
 - ▶ **Les leviers existent... et nécessiteront des choix politiques (adaptation des politiques communautaires, évolution des ressources – notamment fiscales - en fonction des dépenses, etc.)... en anticipation afin d'éviter de devoir procéder à des ajustements brutaux.**
 - ▶ **Le développement économique doit constituer une priorité : conforter les entreprises du territoire ET concentrer les efforts de développement où ce dernier peut être porteur au meilleur coût (où existent par exemple les infrastructures)**

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

- Cette analyse comparative est basée sur les données DGFIP 2014 (budgets principaux et annexes SPA)
- Elle est à considérer avec les précautions d'usage :
 - ▶ Une seule année est analysée
 - ▶ Sont pris en compte le budget principal mais aussi des budgets annexes (à caractère administratif)
 - ▶ Les communautés disposent de compétences très diverses et leurs modes de gestion sont également divers
 - ▶ Les données analysées ne sont pas homogènes dans leur contenu
- ▶ Il s'agit ici d'apporter des éléments de mise en perspective de la communauté Val de Cher
Controis vis-à-vis d'autres EPCI à fiscalité propre du département

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

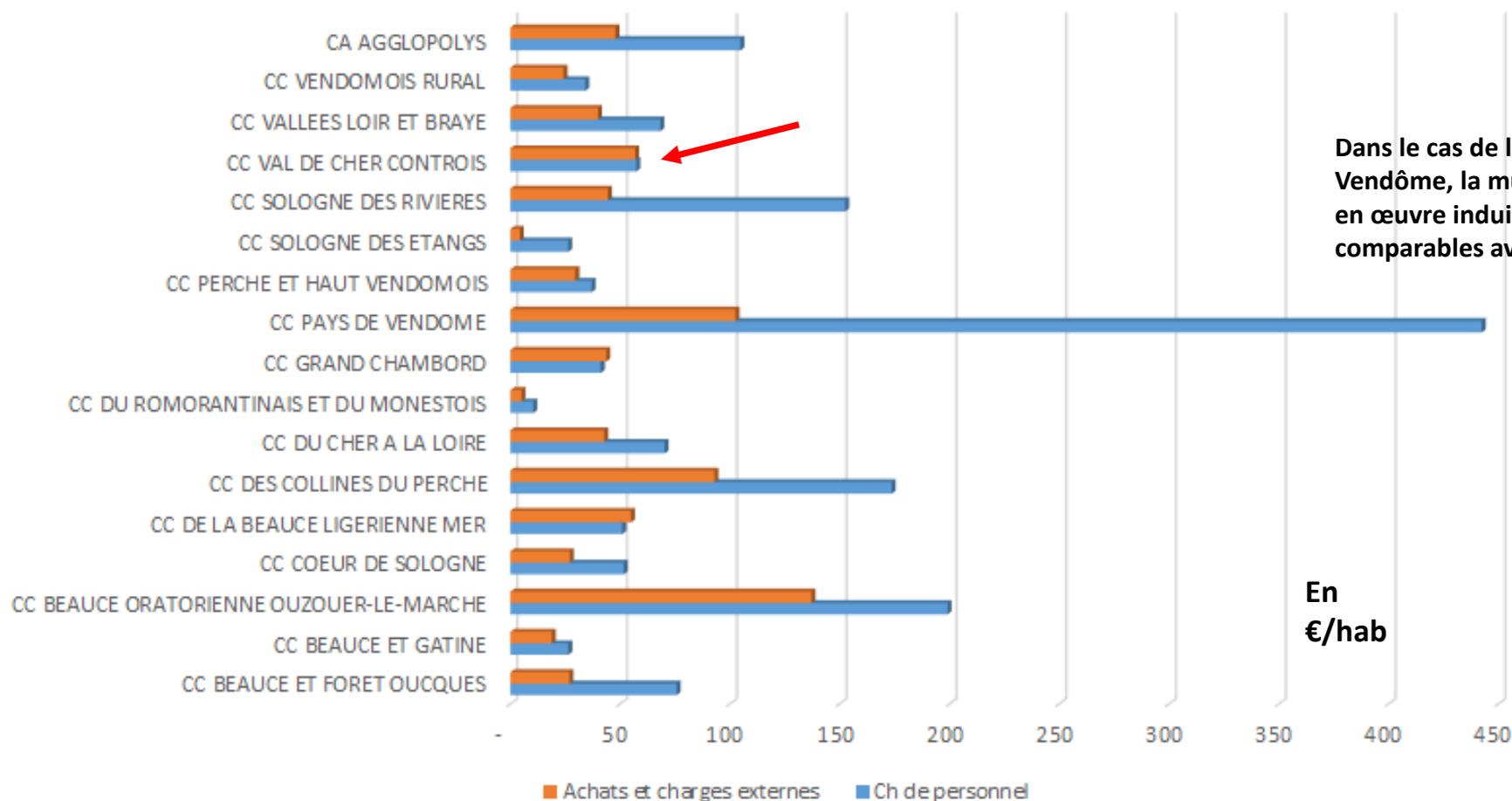
- L'importance des produits fiscaux et dotations et la part qui est reversée aux communes = le degré d'intégration des communautés : la CC se situe à un niveau assez élevé de reversements (signe d'une intégration plus faible que la moyenne – mais Agglopolys et Vendôme pèsent lourd)

En k€	données DGFIP, 2014	produit des impôts locaux	reversements de fiscalité	produit net	taux de reversement
	CC BEAUCE ET FORET OUCQUES	1 099	- 584	515	53.1%
	CC BEAUCE ET GATINE	805	- 643	162	79.9%
	CC BEAUCE ORATORIENNE OUZOUEUR-LE-MARCHE	1 547	- 662	885	42.8%
	CC COEUR DE SOLOGNE	3 148	- 2 975	173	94.5%
	CC DE LA BEAUCE LIGERIENNE MER	2 987	- 2 461	526	82.4%
	CC DES COLLINES DU PERCHE	1 831	- 374	1 457	20.4%
	CC DU CHER A LA LOIRE	3 637	- 1 909	1 728	52.5%
	CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	9 573	- 6 463	3 110	67.5%
	CC GRAND CHAMBORD	7 924	- 3 564	4 360	45.0%
	CC PAYS DE VENDOME	15 621	- 4 828	10 793	30.9%
	CC PERCHE ET HAUT VENDOMOIS	1 399	- 590	809	42.2%
	CC SOLOGNE DES ETANGS	1 280	- 523	757	40.9%
	CC SOLOGNE DES RIVIERES	3 997	- 3 591	406	89.8%
	CC VAL DE CHER CONTROIS	12 827	- 8 955	3 872	69.8%
	CC VALLEES LOIR ET BRAYE	2 813	- 992	1 821	35.3%
	CC VENDOMOIS RURAL	1 166	- 830	336	71.2%
	CA AGGLOPOLYS	53 660	- 27 011	26 649	50.3%
	Totaux / moyenne	125 314	- 66 955	58 359	53.4%

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

- L'importance des charges de fonctionnement : personnel / achats et charges externes, traduction de l'importance, de la nature des compétences mais aussi des modes de gestion : la CC se situe à un niveau faible en termes de charges de personnel et (dans une moindre mesure) sur les achats et charges externes

Charges de personnel / achats et charges externes



Dans le cas de la CC du Pays de Vendôme, la mutualisation mise en œuvre induit des chiffres peu comparables avec les autres CC

En
€/hab

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

- Richesse et pression fiscale – en matière de fiscalité économique CFE et CVAE : la CC dispose de bases de CFE nettement supérieures à la moyenne mais d'un produit de CVAE inférieur à la moyenne. Le taux de CFE est supérieur à la moyenne.

En
€/hab

données DGFIP, 2014	bases de CFE/hab.	Produit de CVAE/hab.	Produit d'IFER/hab.	Taux de CFE
CC BEAUCE ET FORET OUCQUES	124	16	9	20.31%
CC BEAUCE ET GATINE	138	19	4	20.30%
CC BEAUCE ORATORIENNE OUZOUEUR-LE-MARCHE	156	25	23	19.42%
CC COEUR DE SOLOGNE	484	56	8	20.30%
CC DE LA BEAUCE LIGERIENNE MER	417	38	4	22.02%
CC DES COLLINES DU PERCHE	304	39	9	20.80%
CC DU CHER A LA LOIRE	298	49	11	20.14%
CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	313	41	6	24.05%
CC GRAND CHAMBORD	1 001	71	132	22.55%
CC PAYS DE VENDOME	357	80	3	25.09%
CC PERCHE ET HAUT VENDOMOIS	170	22	15	19.13%
CC SOLOGNE DES ETANGS	152	23	7	20.16%
CC SOLOGNE DES RIVIERES	502	60	9	23.36%
CC VAL DE CHER CONTROIS	587	49	36	24.10%
CC VALLEES LOIR ET BRAYE	239	37	3	19.88%
CC VENDOMOIS RURAL	89	19	3	24.21%
CA AGGLOPOLYS	406	74	6	25.46%
Moyennes	406	56	17	22.34%

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

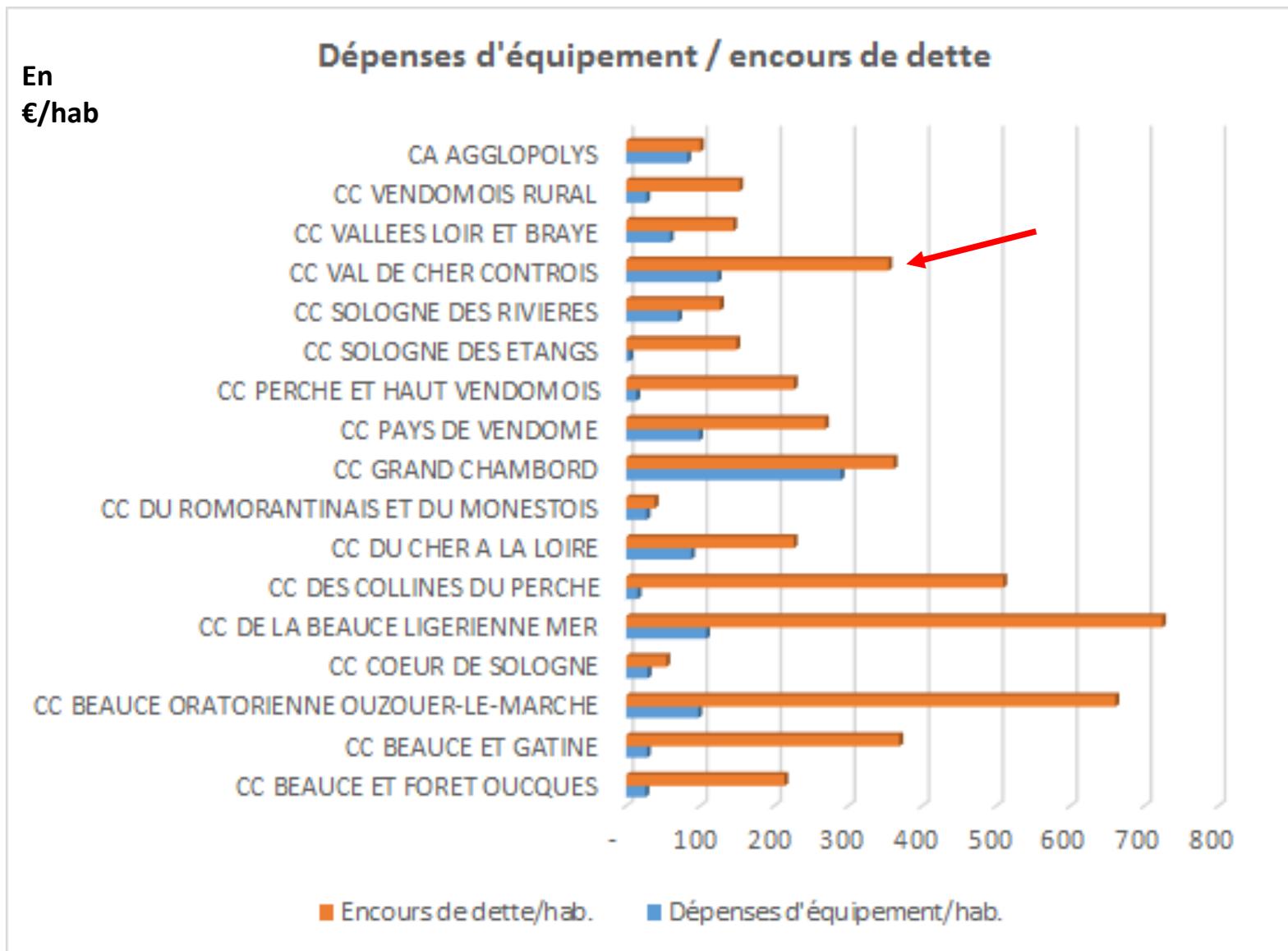
- Richesse et pression fiscale – taxe d’habitation : la CC dispose de bases de TH inférieures à la moyenne mais aussi d’un taux inférieur à la moyenne

En
€/hab

données DGFIP, 2014	Bases de TH/hab.	Taux de TH
CC BEAUCE ET FORET OUCQUES	800	9.97%
CC BEAUCE ET GATINE	793	9.42%
CC BEAUCE ORATORIENNE OUZOUE	853	9.31%
CC COEUR DE SOLOGNE	1 007	9.49%
CC DE LA BEAUCE LIGERIENNE MER	926	9.59%
CC DES COLLINES DU PERCHE	948	11.05%
CC DU CHER A LA LOIRE	993	9.41%
CC DU ROMORANTINAIS ET DU MON	999	1.48%
CC GRAND CHAMBORD	925	9.44%
CC PAYS DE VENDOME	1 079	12.30%
CC PERCHE ET HAUT VENDOMOIS	902	9.43%
CC SOLOGNE DES ETANGS	1 115	9.41%
CC SOLOGNE DES RIVIERES	1 107	9.58%
CC VAL DE CHER CONTROIS	895	9.45%
CC VALLEES LOIR ET BRAYE	951	9.51%
CC VENDOMOIS RURAL	933	9.56%
CA AGGLOPOLYS	1 088	9.57%
Moyennes	1 004	9.29%

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

- Effort d'équipement et importance de la dette : la CC se distingue par un effort d'équipement plus élevé que la moyenne... et une dette également plus élevée que la moyenne (en € par hab.)



V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

- Les soldes de gestion et l'encours de dette : la CC dispose de marges de manœuvre supérieures à la moyenne, bien que supportant une dette supérieure en encours

En €/hab	données DGFIP, 2014	CAF	CAF nette	Encours de dette
	CC BEAUCE ET FORET OUCQUES	85	72	214
	CC BEAUCE ET GATINE	60	38	369
	CC BEAUCE ORATORIENNE OUZOUEUR-LE-MARCHE	61	14	661
	CC COEUR DE SOLOGNE	55	51	55
	CC DE LA BEAUCE LIGERIEENNE MER	63	28	724
	CC DES COLLINES DU PERCHE	63	-	510
	CC DU CHER A LA LOIRE	91	64	226
	CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS	90	87	39
	CC GRAND CHAMBORD	109	74	361
	CC PAYS DE VENDOME	66	40	269
	CC PERCHE ET HAUT VENDOMOIS	30	19	227
	CC SOLOGNE DES ETANGS	72	51	149
	CC SOLOGNE DES RIVIERES	14	7	127
	CC VAL DE CHER CONTROIS	96	74	354
	CC VALLEES LOIR ET BRAYE	18	12	145
	CC VENDOMOIS RURAL	62	41	153
	CA AGGLOPOLYS	100	87	100
	Moyennes	81	62	214

V. Comparaison avec les autres communautés du Loir et Cher

- Niveau d'endettement et solvabilité : la CC supporte une dette élevée en encours mais elle peut la financer grâce à un autofinancement très élevé (un point = un EPCI)

Encours de dette et Capacité d'autofinancement

